



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2017 À 08 H 15

Séance présidée par Olivier BIANCHI

Date de la convocation : 24/03/17

Conseillers en
exercice :
89
Conseillers
présents :
74
Conseillers
représentés :
10
Total votants :
84

SYNDICAT MIXTE OUVERT MÉTROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

DÉLIBÉRATION N° DEL20170331_003

Commission principale : 0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rapporteur : - - .

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine clermontoise s'est réuni le 31 mars 2017 à 08 H 15 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Bertrand PASCIUTO, Louis GISCARD D'ESTAING, Roger GARDES, Pierre RIOL, René VINZIO, Hervé PRONONCE, Didier LAVILLE, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, François RAGE, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile VIGNAL, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Laurent GILLIET, Alain DUMEIL, Michel BEYSSI, Flavien NEUVY, Laurent MASSELOT, René DARTEYRE, Michel SABRE, Jean ALBISSETTI, Henri GISSELBRECHT, Laurent GANET, Laurent BRUNMURROL, Martine BELLEROSE, Marianne SIMEON, François SAINT-ANDRÉ, Nadia FORTE-VIGIER, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Pierre BORDES, Julie DUVERT, Michel LACROIX, Chantal LAVAL, Annie LEVET, Didier MULLER, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Saïd BARA, Grégory BERNARD, Valérie BERNARD, Philippe BOHELAY, Dominique BRIAT, Marion CANALES, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Françoise NOUHEN, Dominique ADENOT, Édith CANDELIER, Christiane JALICON, Nicolas BONNET, Dominique ROGUE-SALLARD, Guillaume VIMONT, Patricia GUILHOT, Gérard BOHNER, Magali GALLAIS, Nicole PRIEUX, Sylviane TARDIEU, Claire JOYEUX, Olivier ARNAL, Monique POUILLE, Michel RENAUD, Marie-Jeanne RAYNAL, Grégory LÉPÉE, Sylvie DI NALLO, Danielle MISIC, Martine MICHEL, Blandine GALLIOT, Martine FAUCHER, Michel MIRAND, Claude PRACROS, Agnès DESEMARD

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Aline FAYE pouvoir à Alain DUMEIL
Marie-José TROTE pouvoir à René DARTEYRE
Simon POURRET pouvoir à Françoise NOUHEN
Géraldine BASTIEN pouvoir à Michel RENAUD
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Michel MIRAND
Nadia GUERMIT-MAFFRE pouvoir à Édith CANDELIER
Jean-Pierre LAVIGNE pouvoir à Christiane JALICON
Jean-Christophe CERVANTÈS pouvoir à Nicole PRIEUX
Véronique PRIEUR pouvoir à Jean-Marc MORVAN
Chantal LELIÈVRE pouvoir à Blandine GALLIOT

Conseiller(e)s excusé(e)s :

François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Antoine RECHAGNEUX, Alain LAFFONT, Florent NARANJO

N° DEL20170331_003

Direction Dynamique communautaire et Politiques contractuelles / 2858

Envoyé en préfecture le 31/03/2017
Reçu en préfecture le 31/03/2017
Affiché le
ID : 063-246300701-20170331-DEL20170331_003-DE

SYNDICAT MIXTE OUVERT MÉTROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

En décembre 2016, anticipant les effets de la réforme territoriale induite par la loi NOTRé, le Conseil Métropolitain du Syndicat Mixte Ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne (SMO MCVA) a souhaité modifier la règle de représentativité des Établissement Pulics de Coopération Intercommunale (EPCI) membres, afin de garantir la représentation de la nouvelle Communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole dans les instances du Syndicat, qui, autrement, s'en serait trouvé minoré du fait de l'augmentation de la population au sein du périmètre du pôle métropolitain.

Toutefois, cette modification statutaire a été invalidée par la Préfecture du Puy-de-Dôme car elle n'a pas été approuvée par un vote à la majorité des 2/3 des membres, comme le stipule le règlement.

En conséquence, les anciens statuts sont toujours en vigueur.

Du fait des fusions d'EPCI et de la nécessité pour certains de redemander leur adhésion au SMO MCVA, le Syndicat voit, dans l'immédiat, sa population diminuer et l'équilibre des délégués changer, notamment pour Clermont Auvergne Métropole dont le nombre de 17 délégués va être réduit à 12.

Par ailleurs, le périmètre du Syndicat est actuellement instable, dans l'attente de l'adhésion des EPCI recomposés.

Il est donc envisagé de considérer l'année 2017 comme une année transitoire avec un Conseil Métropolitain resserré et un budget réduit.

La modification des statuts et la réinstallation des instances sont reportées à fin 2017 afin de démarrer en 2018 sur des bases solides et une gouvernance stabilisée.

Il appartient à Clermont Auvergne Métropole de délibérer pour désigner ses représentants au SMO MCVA au nombre de 12 délégués au lieu des 17 délégués actuels.

Monsieur le Président propose la liste suivante :

NOM – PRENOM DES 12 REPRESENTANTS
Olivier BIANCHI
Dominique ADENOT
François RAGE
Roger GARDES
Nicolas BONNET
Hervé PRONONCE
Pierre RIOL
Marion CANALES
Henri GISSELBRECHT
Jean-Christophe CERVANTES
Jean-Pierre BRENAS
Marcel ALEDO

En application de l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour ces désignations.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la désignation des 12 représentants de la Communauté urbaine au sein du SMO MCVA.

TOTAL VOTANTS :	84	=	74 Conseillers Présents	+	10 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	82	=	Pour : 82	+	Contre : 0		
Abstention :	2						

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



N° DEL20170331_003

Direction Dynamique communautaire et Politiques contractuelles / 2858

Envoyé en préfecture le 31/03/2017
Regu en préfecture le 31/03/2017
Affiché le
ID : 063-246300701-20170331-DEL20170331_003-DE